



Les **Dossiers**

CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



Juillet 2017

Égypte



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

Avant-propos



Stéphane Romatet
Ambassadeur de France en
République arabe d'Égypte

La France et l'Égypte sont liées par une passion réciproque. La curiosité des Français pour l'Égypte et leur admiration pour un patrimoine millénaire ne se sont jamais démenties. La francophonie et le goût pour la France sont toujours bien sensibles dans la société égyptienne. Conjuguée à des intérêts communs, cette fascination mutuelle se traduit par la richesse des échanges économiques, culturels, universitaires et scientifiques.

L'Égypte et la France sont des partenaires privilégiés. Lors de l'inauguration du doublement du Canal de Suez, en août 2015, le grand porte-conteneurs qui ouvrit la voie battait pavillon français. Les entreprises françaises sont en première ligne sur les chantiers du métro du Caire. De nombreux jeunes Égyptiens choisissent les établissements scolaires francophones. Et les étudiants se tournent vers nos grandes écoles, vers nos universités, notamment la Sorbonne, et vers le modèle français d'enseignement supérieur en général.

La mission scientifique menée par Rifaa Al-Tahtawi au début du XIX^e siècle est restée le symbole des échanges universitaires et scientifiques entre l'Égypte et la France. Il y a actuellement autant d'étudiants inscrits dans les filières universitaires francophones et à l'Université française d'Égypte que d'Égyptiens étudiant en France : plus de 2 000 étudiants dans chacun des systèmes. Le fait de pouvoir passer à la fois un diplôme égyptien et un diplôme français en Égypte est une belle particularité de notre dispositif. C'est aussi une chance pour les jeunes Égyptiens qui font ce choix. La création de France Alumni Égypte permet à tous ces anciens étudiants de rester en contact entre eux et avec la France, optimisant leurs opportunités professionnelles.

À la dernière rentrée universitaire, ce sont plus de 50 étudiants qui ont obtenu des bourses du gouvernement français (bourses Excellence-Major, bourses Eiffel, programme Tahtawi de bourses de Master, bourses doctorales et post-doctorales de l'Institut français d'Égypte), ou des bourses cofinancées (*Science and Technology Development Fund, Copernic, Civil Society Leadership Award*). Le ministère égyptien de l'enseignement et de la recherche attribue également des bourses de mobilité par le biais de son service des missions, et a annoncé vouloir favoriser la destination France l'année prochaine. En mettant ainsi nos moyens en commun et en établissant de nouveaux partenariats, nous parviendrons dans les prochaines années à accompagner encore davantage d'étudiants dans leurs projets de mobilité et de chercheurs dans leurs projets de coopération.

Notre ambition, c'est d'aller plus loin. Il faut attirer plus d'étudiants égyptiens vers la France. 2 400 étudiants, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant !

Nous voulons que plus de jeunes Égyptiens aient le désir de découvrir la France – notre culture, nos valeurs, nos paysages. En même temps, j'espère que plus de jeunes Français découvriront les attraits et les atouts de l'Égypte – l'Égypte éternelle et l'Égypte de demain.

C'est la raison d'être de cette journée spéciale Égypte qu'organise Campus France avec le service de coopération et d'action culturelle et l'Institut français d'Égypte. Plus d'échanges universitaires, plus de mobilité étudiante entre la France et l'Égypte : voilà notre mot d'ordre !

ÉGYPTE

AVANT-PROPOS

2

Stéphane Romatet, Ambassadeur de France en République arabe d'Égypte

INFORMATIONS CLÉS

4

Introduction

Entretiens avec Jérôme Baconin, Chef du service économique, Ambassade de France en Égypte, Ludovic Prévost, Business France et Hassan Behnam, CCIFE

PARTIE 1

6

L'enseignement supérieur égyptien

1. Organisation de l'enseignement supérieur
2. Les établissements d'enseignement supérieur
3. L'éducation technique et la formation professionnelle

Entretien avec Chahir Zaki, directeur de la section francophone à la Faculté des sciences économique et politiques de l'Université du Caire

PARTIE 2

13

L'internationalisation de l'enseignement supérieur égyptien

1. L'accueil des étudiants étrangers en Égypte
2. La mobilité des étudiants égyptiens
3. Les universités privées en partenariat

Entretien avec Yasser El Shayeb, responsable des programmes universitaires de la Délégation de l'Union Européenne

PARTIE 3

15

Le dispositif d'attractivité de la France en Égypte

1. La francophonie
2. Le pôle universitaire francophone
3. La mobilité des étudiants égyptiens vers la France

Entretien avec Karim Yehia, étudiant en économie à Lyon

4. France Alumni Égypte

Entretiens avec Ahmed El-Bedawy, président France Alumni Égypte et Sara Adel Daoud, ancienne étudiante du Département de gestion et de commerce international

PARTIE 4

22

La coopération scientifique franco-égyptienne

1. La recherche égyptienne
2. Les programmes de coopération franco-égyptienne pour la science et la technologie
3. Les acteurs français de la recherche en Égypte
4. L'archéologie française en Égypte

Entretien avec Mona Shehata, doctorante en cotutelle

5. Les perspectives

Données géographiques

- Superficie : **1 001 450 km² (30^e)**
- Capitale : **Le Caire**
- Villes principales : **Le Caire, Alexandrie, Assiout, Assouan, Port-Saïd, Mansoura, Suez, Louqsor.**
- Langue officielle : **arabe**
- Langues courantes : **arabe dialectal égyptien, nobiin, dongolawi, kenzi (dialectes nubiens), siwi (dialecte berbère)**

Données démographiques

- Population : **91,5 millions** d'habitants (15^e)
(Banque mondiale, 2015)
- Densité : **91 habitants/km²** (95 % de la superficie désertique, densité évaluée à 1 500 habitants/km² dans le delta et la vallée du Nil)
- Indice de développement humain : **0,690** (108^e) (PNUD, 2015)
- Taux d'alphabétisation : **76 %** (2017)
- Taux de croissance démographique : **2,3 %** (2016)
- Population de moins de 30 ans : **61 %** (2017)
- Espérance de vie : **71,3 ans** (Banque mondiale, 2015)
- Religions : islam sunnite majoritaire ; christianisme (environ 12,5 % de coptes, et 2,5 % autres confessions)

Données économiques

- Monnaie : **livre égyptienne (EGP)** (1€ = 20,2 EGP au 14/06/2017)
- PIB (nominal) : **332 milliards \$** (2015-2016, ministère des finances)
- PIB par habitant (nominal) : **3 348 \$** (2015)
- Taux de croissance : **4,3 %** en 2015-2016 (FMI, 2017)
- Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB : **primaire : 24 % ; secondaire : 21 % ; tertiaire : 55 %** (Banque centrale et service économique, 2015)
- Taux de chômage : **12 %** (juin 2017)
- Taux de chômage des 15-24 ans : **28-35 %**
- Taux de la population vivant sous le seuil de pauvreté : **28 %**
- Exportations vers l'Égypte (premier excédent commercial français au Moyen-Orient) : **1,53 milliards €** (Direction Générale du Trésor, 2016)
- Importations françaises depuis l'Égypte : **492,6 millions €** (Direction Générale du Trésor, 2016).

Éducation et Recherche

- Dépenses publiques pour l'éducation : **env. 5 milliards €** soit 11 % du budget de l'État égyptien (CAPMAS, 2016)
 - Dont 70% consacrés à l'enseignement scolaire
 - Dont 21% consacrés à l'enseignement supérieur, soit env. 1 milliard €
- Nombre d'enseignants-chercheurs : **94 660** (universités publiques : 87 838 ; privées : 6 822)
- Nombre d'étudiants : **2 474 400**
- Étudiants en mobilité internationale : **24 970** (UNESCO, 2016)
- Étudiants égyptiens en France : **2 407** (MESRI, 2015-2016)
- Nombre de chercheurs : 47 652 (Observatoire de la science, de la technologie, et de l'innovation, 2014)
 - Part des femmes (% ETP) : 42 % - Part des chercheurs en entreprises (% ETP) : 0,2 %
 - Part des chercheurs dans le secteur public (% ETP) : 95 % (2011)
- Dépense Intérieure de Recherche et Développement : **0,68 % du PIB** (271 972 M\$) (2014) DIRD en valeur absolue : 1 704 000 \$ (2013)
- Nombre de publications scientifiques et techniques : **14 115** (2013)
- Nombre de brevets déposés par les résidents : **752** (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2014)

Entre l'Afrique et le Moyen-Orient, la République arabe d'Égypte se caractérise par sa position géographique stratégique. L'Égypte partage ses frontières avec la Libye, le Soudan, Israël, la Jordanie et l'Arabie saoudite, et se trouve au carrefour de la mer Méditerranée et de la mer Rouge reliées par le Canal de Suez. Sa taille et son histoire en font un pays central du monde arabe.

Avec une population estimée à 93 millions d'habitants (et à 150 millions en 2050), l'Égypte est le troisième État le plus peuplé d'Afrique. Plus de 95 % de sa population se concentre sur 7 % du territoire. Sa capitale, Le Caire, est la ville la plus peuplée du Moyen-Orient (22 millions d'habitants).

L'Égypte se caractérise par son patrimoine historique exceptionnel et par son rayonnement culturel dans le monde arabe.

L'Égypte et la France en quelques dates

- 3150 av. J.-C. : première dynastie pharaonique
- 330 av. J.-C. : fondation de la ville d'Alexandrie
- III^e siècle av. J.-C. : fondation de la Bibliothèque d'Alexandrie
- 988 : création de l'Université Al-Azhar
- 1809 : publication de la Description de l'Égypte, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française
- 1826 : Rifa'a Al-Tahtawi à la tête de la délégation envoyée par Mohamed Ali en mission scientifique à Paris
- 1869 : inauguration du Canal de Suez
- 1875 : création de l'École khédiviale de droit du Caire
- 1882 : création de l'Institut français d'archéologie orientale
- 1892 : création de l'École française de droit du Caire
- 1910 : création de l'Institut oriental d'études juridiques et sociales
- 1920 : création de l'Université du Caire
- 1954 : création du Conseil suprême des universités
- Novembre 1967 : Oum Kalthoum à l'Olympia de Paris
- Mars 1968 : accord franco-égyptien de coopération culturelle, technique et scientifique
- Septembre 1976 : arrivée de la momie de Ramsès II à Paris (exposition au Grand Palais)
- 1977 : création de l'antenne de l'Institut français d'Égypte à Héliopolis
- 1988 : Naguib Mahfouz lauréat du Prix Nobel de littérature
- 1990 : création de l'Université Senghor d'Alexandrie
- 1990 : création du Centre d'études alexandrines
- 1999 : Ahmed Zewail lauréat du Prix Nobel de chimie
- 2002 : inauguration de la *Bibliotheca alexandrina*
- 2002 : création de l'Université française d'Égypte
- 2002 : parution de *L'Immeuble Yacoubian* de Alaa El-Aswany (traduction 2006)
- 25 janvier 2011 : Révolution
- 6 août 2015 : inauguration du nouveau tronçon du Canal de Suez
- 2017 : cinquantenaire du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak

Des relations économiques renforcées

La France et l'Égypte entretiennent depuis plusieurs décennies des liens étroits dans le domaine économique. Ces liens n'ont cessé de se renforcer au cours des dernières années : les échanges commerciaux ont atteint 2 milliards d'euros en 2016 avec un solde positif de 1 milliard d'euros. La France est désormais le 5^e ou 6^e investisseur étranger en Égypte.

À l'heure actuelle, plus de 160 filiales françaises sont implantées en Égypte et emploient directement plus de 33 000 personnes. Les entreprises françaises

occupent des positions fortes dans les secteurs porteurs de l'économie égyptienne : industrie, télécommunications, équipements électriques, pharmacie, distribution, exploitation d'hydrocarbures et tourisme.

La signature de contrats emblématiques pour les entreprises françaises vient régulièrement rappeler la qualité de la relation économique franco-égyptienne, comme par exemple la participation aux chantiers de construction des nouvelles lignes du métro du Caire ou la vente d'équipements militaires.

La situation économique de l'Égypte

Jérôme Baconin,
 Chef du service économique,
 Ambassade de France en Égypte

Après une année 2016 difficile, avec une crise économique et monétaire grave, l'Égypte est aujourd'hui un pays en convalescence avec de bonnes perspectives de guérison. Pour sortir de la crise, l'Égypte s'est en effet engagée à mettre en œuvre un programme ambitieux de réformes structurelles et à laisser flotter sa monnaie ce qui s'est traduit par une dévaluation de l'ordre de 100 %. L'impact social de ces mesures a été important avec une inflation officielle qui a dépassé les 30 % en mai 2017 et un ressenti souvent plus fort parmi la population.

Ces mesures courageuses ont eu un effet positif : la confiance est revenue chez les opérateurs économiques, les devises étrangères ont refait leur apparition dans le secteur bancaire et l'Égypte a pu retourner avec succès sur les marchés financiers internationaux afin de financer son développement. Il est en effet essentiel pour l'Égypte, qui est très dépendante des recettes du tourisme, des transferts des migrants et des revenus du Canal de Suez, de diversifier son économie et d'attirer les investisseurs étrangers, ce qui est l'objectif de la loi sur les investissements.

L'Égypte est donc en convalescence, mais une convalescence prometteuse. Elle vit sa troisième

révolution en à peine cinq ans, cette fois une révolution économique où le carcan de l'économie administrée va se desserrer pour faire davantage confiance au marché et à l'entreprise comme pourvoyeuse de richesse et d'emplois.

L'Égypte restera donc un partenaire stratégique pour la France pour de nombreuses raisons. D'abord parce que notre présence dans ce pays est séculaire et que nous y jouissons d'un réel capital de sympathie. Ensuite, depuis le flottement de la livre égyptienne en novembre 2016, ce pays a acquis un gain de compétitivité inégalé : produire en Égypte est devenu très attractif en termes de coûts. Enfin, parce que ce pays a la volonté de se réformer pour attirer les investisseurs étrangers. Dernier élément à prendre en compte : le facteur démographique avec un marché de 100 millions d'habitants d'ici 5 ans.

Parmi les secteurs qui représentent un potentiel intéressant pour l'avenir : la ville durable pour accompagner les grands projets urbains ; le secteur de l'énergie où beaucoup reste à faire en matière de distribution et d'efficacité énergétique ainsi que dans le renouvelable ; les services aux municipalités (traitement des eaux, déchets, dessalement d'eau de mer) ; la santé et l'économie digitale où l'Égypte a été très active dans les deux premières éditions du *French Tech Ticket*, tant en candidatures qu'en lauréats.



Quartier du Khan Al-Khalili, Le Caire

L'accompagnement des entreprises françaises en Égypte

Ludovic Prévost,
Directeur du bureau Égypte
de Business France

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises (principalement PME et ETI) et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le Volontariat International en Entreprise. Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 70 pays.

Fort d'une équipe multiculturelle de 6 experts, le bureau du Caire appuie, en lien avec les autres services de l'Ambassade, les PME-ETI françaises souhaitant prospecter le marché égyptien et y développer des partenariats.

Hassan Behnam,
Chambre de commerce et d'industrie
française en Égypte (CCIFE)

La CCIFE qui fête en 2017 ses 25 années d'existence compte 628 membres. L'équipe CCIFE est composée de 17 permanents qui travaillent au siège du Caire (13) et à la section d'Alexandrie (4). Elle s'est transformée au fil des ans en acteur important des relations commerciales entre la France et l'Égypte. Ses principales missions consistent à répondre aux attentes de ses membres pour les accompagner sur les marchés égyptiens et français. La CCIFE travaille de concert avec l'Ambassade de France et ses différents services, en particulier le Service économique, Business France et l'Institut français d'Égypte, ainsi qu'avec l'Ambassade d'Égypte à Paris.



Parc Al-Azhar et citadelle du Caire

PARTIE 1

L'enseignement supérieur égyptien



Amphithéâtre de la Faculté d'économie et de science politique, Université du Caire.

L'éducation en Égypte a une longue et prestigieuse histoire, comme l'attestent les vestiges d'une école retrouvés au Ramesseum, le Palais d'éternité du pharaon Ramsès II à Louqsor (datant d'il y a plus de 3000 ans). Depuis lors, le pays du Nil a toujours représenté un pôle d'attraction culturelle et scientifique pour la région méditerranéenne et le Moyen-Orient.

Au III^e siècle avant J.-C., Alexandrie était déjà au cœur de la civilisation méditerranéenne avec sa grande bibliothèque, attirant les plus grands savants du temps. Au début de l'ère chrétienne, c'est l'école néoplatonicienne d'Alexandrie – symbolisée par la célèbre philosophe martyre Hypatie – qui en assura le rayonnement.

La création de l'Université d'Al-Azhar par les Fatimides au X^e siècle inscrit pour longtemps Le Caire au centre de la carte de la science islamique. Toujours active plus d'un millénaire plus tard, et forte de son réseau d'instituts secondaires dans tout le pays, Al-Azhar, la référence de l'islam sunnite dans le monde entier, comporte des dizaines de facultés et accueille plus de 300 000 étudiants (dont plus de 10 000 étrangers).

Au début du XIX^e siècle, Mohamed Ali envoya des missions égyptiennes en France afin de former les savants égyptiens aux langues européennes et aux sciences modernes. Riffa Al-Tahtawi en rapporta son fameux journal de voyage, *L'Or de Paris* (1834), qui décrit précisément les échanges interculturels, et qui allait initier de nombreux projets de traduction. Cette période marque la fondation des premiers instituts d'enseignement supérieur en Égypte.

Fondée en 1908, et couverte de sa magnifique coupole dans les années 1930, l'**Université du Caire compte aujourd'hui plus de 230 000 étudiants.**

Après l'indépendance, la gratuité de l'éducation est entrée dans la Constitution. Par la suite, les lois de 1950 et 1952 ont assuré le libre accès à

l'enseignement secondaire et universitaire. Sous la présidence de Gamal Abdel Nasser, en 1964, un décret garantissait à tous les diplômés de l'université ou des instituts supérieurs un emploi dans la fonction publique.

Après la révolution nassérienne, l'enseignement supérieur s'organise et se développe à grande échelle. En 1954, est créé le **Conseil suprême** des universités. Nasser équilibra le réseau universitaire dans le pays en créant l'Université d'Assiout en Moyenne-Égypte en 1957. Dans les années 1970, sous Anouar El-Sadat, avec l'autonomisation des antennes des universités du Caire et d'Alexandrie (Banha, Fayoum, Damanhour), furent créées les autres grandes universités publiques de province, dans la région du Delta (Mansoura, Tanta, Zagazig), au Sud (Minya) et à l'Est (Canal de Suez).

La dernière vague de création d'universités publiques eut lieu dans les années 2000, en même temps que se développaient les universités privées. L'Égypte compte actuellement près de 2,5 millions d'étudiants.

Les atouts de l'Égypte dans le domaine de l'enseignement supérieur sont nombreux : **système universitaire ancien et respecté, plurilinguisme des enseignants-chercheurs (arabe, anglais, et français), tradition francophone dans l'enseignement secondaire, prestige des diplômes, grande importance sociale notamment des professions de juriste, d'ingénieur et de médecin, et ouverture sur l'international.**

Mais, comme dans la plupart des pays, les défis auxquels doit faire face l'université sont également nombreux : enseignement de masse lié à l'explosion démographique, qualité de l'enseignement, développement de la recherche, employabilité des diplômés, et plus conjoncturellement, difficultés économiques et dépréciation de la monnaie égyptienne, qui ont une influence notamment sur la mobilité étudiante.

1. Organisation de l'enseignement supérieur

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) supervise le Conseil suprême des universités (CSU), organe central pour la planification et la coordination de l'enseignement universitaire, dont le siège est dans l'Université du Caire. Présidé par le Ministre, composé des présidents des universités et de membres représentatifs, le Conseil suprême des universités détermine la politique gouvernementale pour l'enseignement supérieur et la recherche ; coordonne les enseignements des différentes universités ; assure la conformité des enseignements avec les diplômes étrangers et établit les équivalences.

Le CSU comprend des sous-comités par discipline, pour les équivalences, l'évaluation des productions scientifiques et les relations internationales, et des conseillers sectoriels (services communs, ressources humaines, enseignement, recherche).

Les étudiants peuvent se regrouper au sein de l'**Union des étudiants égyptiens**, par faculté, et par université. Les représentants locaux élisent un bureau national, dont le président a été invité à participer aux travaux de l'Assemblée constituante en 2013-2014.

► Budget de l'enseignement supérieur

Le budget consacré à l'enseignement supérieur est passé de **18 milliards de livres égyptiennes programmés en 2013-2014, à 20 milliards EGP en 2014-2015 et à plus de 21 milliards EGP en 2015-2016 (1 milliard €). Cette somme représente 2,5 % du budget national, et 20 % du budget global consacré à l'éducation.**

► Dernière réforme de l'enseignement supérieur

Annoncée en 1997 par la création d'une commission nationale, une conférence nationale avait eu lieu en 2000 pour lancer un **plan de réformes dans l'enseignement supérieur pour les 20 prochaines années**. Amorcée en 2002, et pilotée par la *Project Managment Unit* (administration nommée par le MESR et chargée de trouver les financements et d'appliquer les réformes), la première phase de cette réforme comportait plusieurs axes :

→ **HEEP (Higher Education Enhancement Project)**. Grâce au soutien et à l'expertise d'organisations internationales (Banque mondiale, Union européenne, USAID, UNESCO, Fondation Ford, Arab Gulf Fund), ont été lancés des grands projets de modernisation du système d'enseignement supérieur. L'Égypte a bénéficié du soutien du programme Tempus-Meda III (30 millions €). Sur la période 2002-2006,

44 projets ont été sélectionnés et ont contribué à l'amélioration du dispositif d'enseignement supérieur égyptien.

→ QAAP (Quality Assurance and Accreditation Project).

Projet confié au NQAAC (*National Quality Assurance and Accreditation Committee*), organe de consultation placé sous l'autorité directe du Premier ministre, et composé de quinze représentants des universités publiques, de neuf membres représentants d'Organisations non gouvernementale (ONG), d'universités privées, et d'experts de l'enseignement supérieur. Le NQAAC a pour objectifs d'améliorer la qualité et l'efficacité de toutes les institutions relevant du MESR et de les placer au niveau des meilleurs standards internationaux. Le NQAAC travaille avec les organisations internationales (PNUD, UNESCO, OCDE, *British Council*).

→ FLDP (Faculty and Leadership Development Project)

→ TCP (Technical Colleges Project)

→ FOEP (Faculties of Education Project)

→ ICTP (Information and Communication Technology Project)

Ces projets de réforme étaient entrés dans leur deuxième phase avec le plan quinquennal 2005-2012. La révolution de 2011 et ses suites, périodes marquées par des manifestations étudiantes sur les campus, ont ralenti un temps la vie universitaire. Quelques changements ont eu lieu, notamment dans le mode de nomination des présidents d'université, mais, dans l'ensemble, les grandes orientations sont restées les mêmes, et le phénomène de développement des universités privées s'est poursuivi.

Les grands objectifs fixés par le Conseil suprême des universités en 2014 sont toujours d'actualité :

- poursuivre le plan stratégique du HEEP (*Higher Education Enhancement Project*) ;
- développer le programme ICTP-HEII (*Higher Education Information Infrastructure*) ;
- améliorer et moderniser les règlements ;
- diversifier les critères d'admission dans l'enseignement supérieur (par un test d'aptitude en complément de l'examen de fin d'études secondaires) ;
- améliorer les performances, l'assurance-qualité et la reconnaissance de l'enseignement supérieur afin de répondre au besoin de développement des nouvelles technologies, des équipements et des ressources humaines ;
- améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique supérieur ;
- améliorer l'équilibre entre l'enseignement des savoirs et l'acquisition de compétences ;
- renforcer la recherche en relation avec l'innovation ;
- développer une stratégie d'internationalisation : volonté de créer des liens bilatéraux pour renforcer les liens entre universités.

► Accès à l'enseignement supérieur

L'examen de fin d'études secondaires est général (scientifique, littéraire) ou technique (agriculture, commerce, technologie).

L'accès à la formation supérieure est très sélectif et hiérarchisé puisque le critère d'admission principal est le pourcentage obtenu à l'examen de fin d'études secondaires (*Thanaweya amma*), l'équivalent du baccalauréat. C'est le bureau du *Tansiq* au Ministère de l'éducation qui décide des orientations en fonction du pourcentage et des gouvernorats. Cette sélection à l'entrée de l'université permet d'identifier quelles sont les facultés considérées comme filières d'excellence en Égypte. Les matières reines sont la médecine (résultat supérieur à 95 %) et l'ingénierie (résultat supérieur à 85 %). En sciences humaines, les disciplines les plus cotées sont les sciences politiques, la littérature en langue étrangère et le droit.

► Cours et diplômes

L'année universitaire se divise en deux semestres. Le premier débute en septembre-octobre pour s'achever en janvier-février avec les examens de mi-année. Le second semestre débute en février-mars pour s'achever en juin-juillet avec les examens de fin d'année qui conditionnent le passage en année supérieure.

En règle générale, les enseignements se font en arabe. Certains cours peuvent être également dispensés en anglais à la faculté d'ingénierie, de sciences, de médecine et de pharmacie.

La langue française occupe une place importante à l'université publique égyptienne, notamment au sein des filières francophones qui y sont implantées.

Le **Baccalureos** (équivalent de la Licence) est le diplôme qui conclue quatre années d'études après le baccalauréat égyptien. Titulaire de ce diplôme, l'étudiant égyptien a le choix entre une voie courte qui aboutit à un diplôme de type **Master professionnel** (*Diploma*) et un cursus plus long qui aboutit à un magistère (entre 3 et 5 ans, avec une année de cours et un mémoire), puis au **Doctorat** (*PhD*) (4 ans minimum, avec une année préparatoire).

Les cursus d'ingénierie et de médecine font exception à cette règle, puisque le diplôme d'ingénieur (*Bachelor of Engineering*) s'obtient en 5 ans, et celui de médecine en 6 ans.

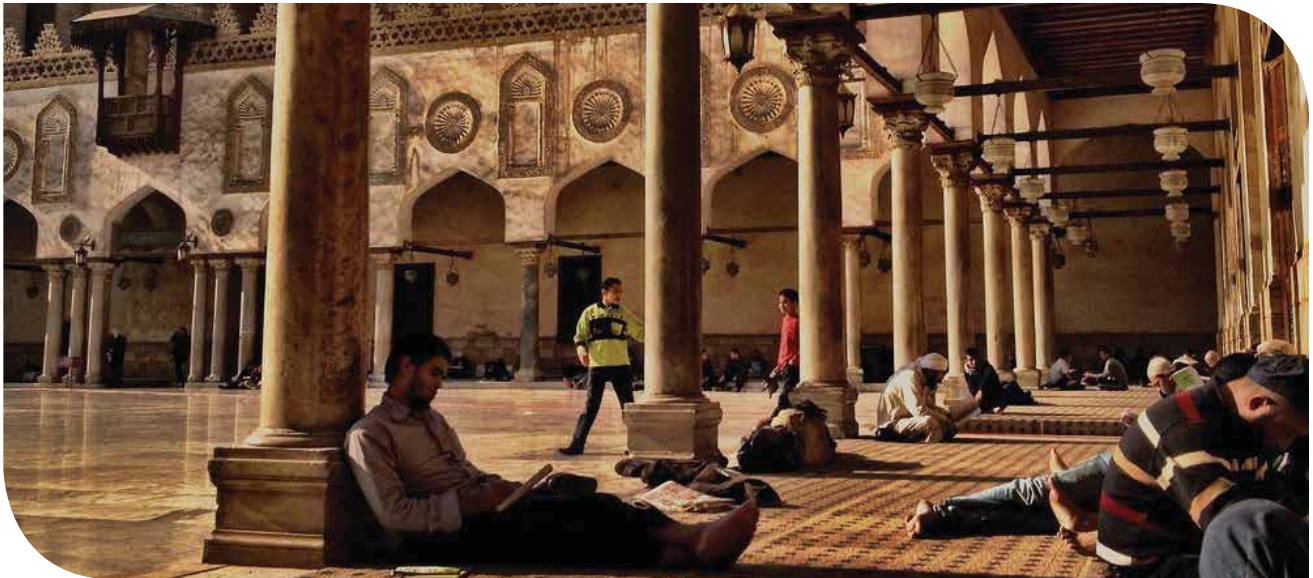
2. Les établissements d'enseignement supérieur

À la rentrée universitaire 2014-2015, sur une population globale de plus de 90 millions d'habitants (un recensement démographique est en cours), près de 2,5 millions d'étudiants (soit 40 % de la population dans la tranche d'âge 18-23 ans) étaient inscrits dans l'enseignement supérieur, selon la répartition suivante :

- Université islamique Al-Azhar : 304 000 étudiants,
- Universités publiques : 1 947 000 étudiants,
- Universités privées : 111 000 étudiants,
- Instituts techniques publics : 107 000 étudiants,
- Instituts techniques privés : 5 400 étudiants.



Université du Caire



Mosquée de Al-Azhar

► Universités publiques

Le nombre d'étudiants dans les universités publiques est passé de 1,6 million à la rentrée 2011 à près de 2 millions à la rentrée 2014 (soit une augmentation de 20 % en 4 ans). Cette augmentation spectaculaire des effectifs – une tendance déjà nette dans la période pré-2011 – constitue l'élément majeur qui impacte l'enseignement supérieur en Égypte. Cette hausse qui touche tous les secteurs de la formation a eu pour conséquence directe une baisse des moyens alloués à chaque étudiant. L'absorption d'une quantité sans cesse croissante d'étudiants s'est faite parfois au détriment des conditions d'accueil.

Cette évolution met le monde universitaire sous tension, et pèse durablement sur la qualité et les conditions de travail. La poussée démographique et l'effet induit de concentration se sont traduits par la nécessité d'agrandir les infrastructures existantes et de construire de nouveaux campus.

En 2011, des antennes d'universités se sont autonomisées : l'Université d'Assouan par rapport à l'Université de la Vallée du Sud, l'Université de Damiette par rapport à celle de Mansoura, les Universités de Suez et de Port-Saïd par rapport à l'Université du Canal de Suez, et l'Université Saddat par rapport à Menoufeya.

L'autre effet de l'enseignement de masse est, d'une part, le développement des universités privées, et, d'autre part, la constitution de sections spéciales, filières d'excellence au sein des universités publiques, offrant à des effectifs restreints des formations plus intensives, notamment en langue anglaise (système très répandu), et également en langue française. Les frais d'inscription dans ces sections en langue étrangère peuvent atteindre 10 000 livres égyptiennes (les frais standards s'élèvent à 100 LE). C'est dans ce cadre que s'inscrivent les filières universitaires francophones.

Les universités du Caire, d'Alexandrie, de Aïn Chams et de Mansoura sont les mieux classées en

Égypte. Au niveau international, en 2016, l'Université du Caire était classée 10^e dans la liste QS des universités des pays arabes (Aïn Chams, 12^e, Alexandrie 14^e, Mansoura 30^e), et figurait dans la tranche des 400^e-500^e du classement mondial de Shangaï. Le classement THE place les universités de Souhag et Canal de Suez dans la tranche 600-800.

► Universités privées

Créée en 1920, première université privée en Égypte, l'*American University in Cairo* (AUC) connaît toujours une grande notoriété et continue à attirer les enfants de l'élite socio-culturelle égyptienne. Elle est actuellement classée la 5^e meilleure université des pays arabes (QS), et dans la tranche 600-800 du classement mondial THE.

Étant donné l'afflux d'étudiants dans le système public d'enseignement supérieur, on a assisté à la création de nombreuses universités privées dans les vingt dernières années. S'il est certain que les droits de scolarité élevés (allant de 40 000 à 120 000 livres égyptiennes par an) permettent la construction d'infrastructures plus modernes qu'à l'université publique, le mérite n'est plus la seule condition pour intégrer l'université.

L'inscription dans ces établissements privés représente pour les familles un **investissement coûteux, mais le fait que ces universités soient conventionnées avec des universités étrangères et qu'elles délivrent un double diplôme (comme c'est le cas de l'Université française d'Égypte) reste pour les étudiants et leur famille un gage de qualité et de sérieux, et constitue un atout sur le marché de l'emploi.**

Le nombre d'étudiants dans les universités privées est passé de 87 000 à la rentrée 2011 à 111 000 à la rentrée 2014 (soit une augmentation de 20 % en 4 ans).

87 838

enseignants
dans les
universités
publiques
(2014 - 2015)

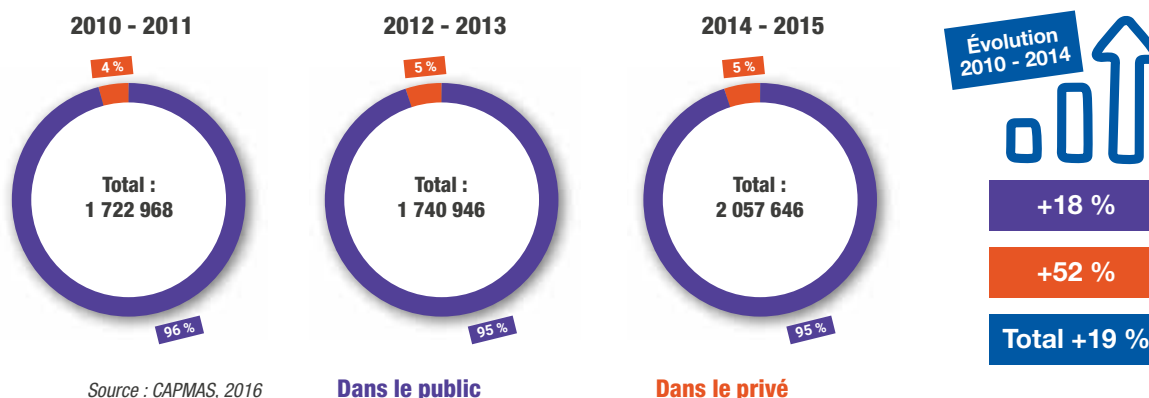
Source CAPMAS

6 822

enseignants
dans les
universités
privées
(2014 - 2015)

Source CAPMAS

Répartition des étudiants dans les universités publiques et privées



Répartition des étudiants dans les universités publiques (2014-2015)

	Al-Azhar	Caire	Aïn Chams	Alexandrie	Mansoura	Zagazig	Helwan	Ensemble
Nombre d'étudiants	314 000	230 000	180 000	161 500	125 000	109 000	105 000	1 946 787
Nombre d'enseignants	13 240	12 200	10 400	6 000	4 800	6 000	4 000	87 838

Source : CAPMAS, 2016

Répartition des étudiants dans les universités privées (2014-2015)

	Misr	6 Octobre	GUC	BUE	AUC	UFE	Ensemble
Nombre d'étudiants	17 219	16 741	7 997*	6 029	5 585	319	110 859
Nombre d'enseignants	895	642	-	461	442	56	6 822

*2012/2013

Source : CAPMAS, 2016

À noter : Nile University et l'Université française d'Égypte ont obtenu en 2015 le statut d'université « *ahliya* », établissement d'enseignement supérieur privé à but non-lucratif, leur permettant théoriquement de bénéficier d'aides du gouvernement égyptien.

En projet : New Giza University (Cité du 6 Octobre) et une université chinoise.

3. L'éducation technique et la formation professionnelle

Les instituts de formation technique, équivalents des IUT, comportent des filières commerciales et des filières industrielles.

Le cursus initial d'éducation technique commence dès l'enseignement secondaire et se déroule en 5 ans au sein de filières techniques des écoles secondaires, sous la tutelle du Ministère de l'éducation. À l'issue des trois premières années de formation (15-18 ans), les élèves obtiennent une certification et peuvent chercher à s'insérer directement sur le marché du travail, ou poursuivre deux années d'études pour obtenir un diplôme de

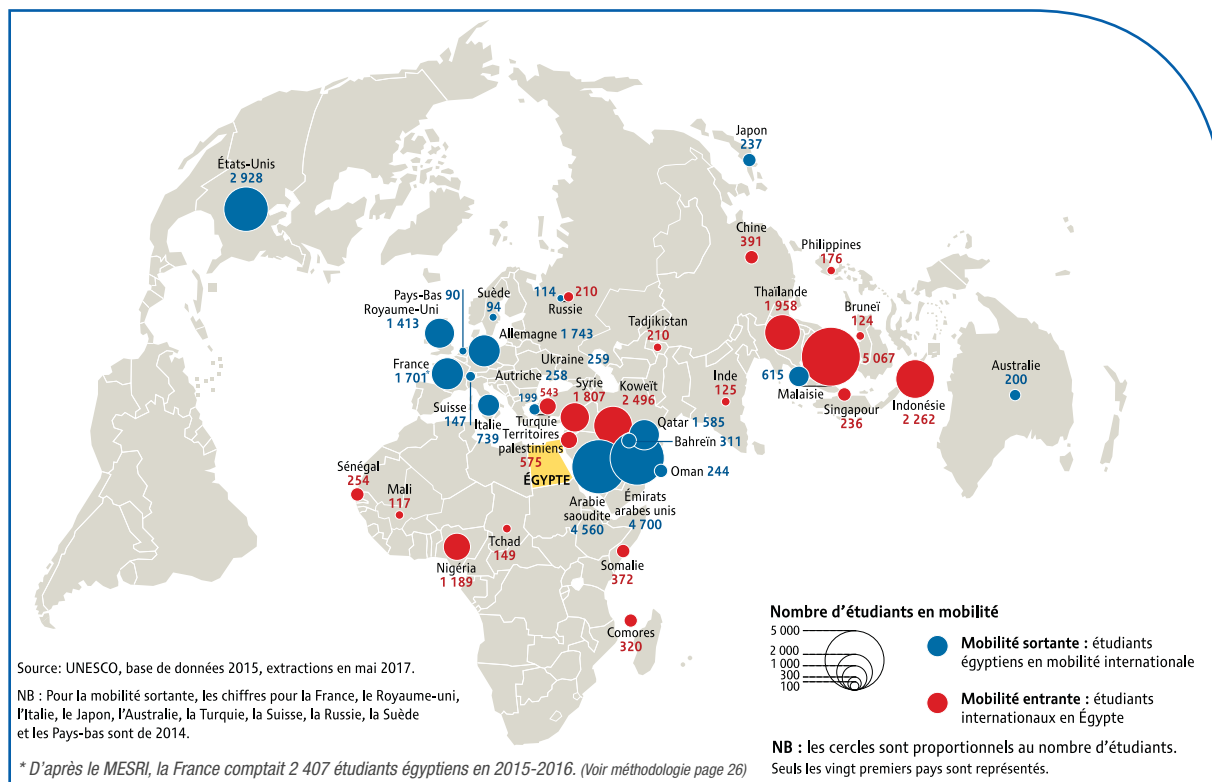
technicien supérieur, soit en deux ans au sein d'instituts techniques (Middle Technical Institutes), soit en 4 ans au sein d'instituts techniques supérieurs (*Technical Colleges*).

Il existe également des **centres de formation professionnelle sous la tutelle des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Emploi, de la Santé, du Logement, de l'Investissement, ainsi que les réseaux de l'Université ouvrière** (contrôle de qualité, gestion, hôtellerie et tourisme).

La possibilité est donnée à 10 % des diplômés des instituts techniques supérieurs de rejoindre les filières universitaires (notamment en ingénierie).

PARTIE 2

L'internationalisation de l'enseignement supérieur égyptien



Il y a actuellement près de 25 000 étudiants égyptiens en mobilité à l'étranger, soit une augmentation de + 74 % par rapport à 2010. Dans le même temps, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche développe une politique d'attractivité des étudiants internationaux. **Dans un sens comme dans l'autre, l'enseignement supérieur égyptien est donc de plus en plus ouvert sur l'international.**

1. L'accueil des étudiants étrangers en Égypte

L'Égypte accueille près de 50 000 étudiants étrangers, provenant en majorité de Malaisie, du Koweït, d'Indonésie et de Thaïlande.

Les universités égyptiennes adoptent une politique d'ouverture internationale très active. Outre l'université islamique d'Al-Azhar qui attire chaque année des milliers d'étudiants venus du monde

entier (« *wafidin* »), les universités publiques s'inscrivent elles aussi dans une logique de développement de leur attractivité, et le MESRI travaille à la création d'une agence nationale d'orientation, d'inscription et d'accueil des étudiants étrangers en Égypte – sur le modèle de Campus France.

Quelques exemples d'internationalisation :

- ➔ L'Université d'Alexandrie a ouvert une section d'enseignement en anglais à la Faculté de médecine, à l'attention des étudiants malaisiens ;
- ➔ L'Université Senghor d'Alexandrie accueille des étudiants de Master originaires de plus de 20 pays d'Afrique ;
- ➔ les filières universitaires francophones (notamment l'IDAI) ainsi que l'Université française d'Égypte accueillent elles aussi des étudiants étrangers (d'Afrique et d'Europe).

2. La mobilité des étudiants égyptiens

Les destinations privilégiées des dizaines de milliers d'étudiants égyptiens en mobilité étaient récemment les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et les États-Unis. Accueillant environ 2 400 étudiants égyptiens, la France était la 4^e destination des étudiants égyptiens à l'étranger en 2014. Avec l'explosion démographique et la part croissante des 18-30 ans au sein de la population, le phénomène de la mobilité étudiante devrait encore s'amplifier dans un avenir proche.

L'Arabie saoudite (qui propose principalement des formations en sciences religieuses) et les pays du Golfe attirent autant les étudiants étrangers que le Royaume-Uni. En 2015, ils ont concentré plus de 40 % des étudiants égyptiens en mobilité, lesquels représentaient le plus fort contingent d'étudiants étrangers au Qatar (1 600). Avec 73 500 étudiants étrangers inscrits en 2015, les Émirats arabes unis sont la première région d'accueil des étudiants étrangers dans le monde arabe, et accueillaient 47 000 étudiants égyptiens.

Outre le Royaume-Uni, partenaire de l'Égypte de longue date, les États-Unis d'Amérique restent l'un des principaux partenaires de l'Égypte, grâce à une forte politique d'aide à la mobilité qui permet à de nombreux étudiants égyptiens (3 000, soit 10 % des étudiants égyptiens en mobilité), et notamment des doctorants, de poursuivre leurs études outre-Atlantique. Par l'action du Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD), l'Allemagne est également très présente dans le domaine de l'enseignement supérieur. En 2015, 1743 étudiants égyptiens ont choisi la destination Allemagne. À la rentrée 2015-2016, 2 400 étudiants égyptiens étaient inscrits en études en France.

3. Les universités privées en partenariat

L'Égypte compte de nombreuses universités privées, et parmi elles de nombreuses universités en partenariat avec des établissements étrangers. Outre l'Université américaine du Caire, qui n'a plus qu'un lien historique et fonctionnel avec les États-Unis, il y a plusieurs universités bilatérales en Égypte :

- Université française d'Égypte (2002),
- German University in Cairo (2003),
- Canadian International College (2004),
- British University in Egypt (2005),
- Al-Ahram Canadian University (2005),
- Egyptian-Russian University (2006),
- Egypt-Japan University of Science and Technology (2009),
- École Supérieure Libre des Sciences commerciales appliquées (2017).

La Chine s'implique de plus en plus dans l'enseignement supérieur en Égypte. Dans la continuité d'un accord de coopération entre l'Université du Caire et l'Université de Pékin signé en 1986, un Institut Confucius a été créé au sein de l'Université du Caire en 2008, avec une antenne à l'Université du Canal de Suez à Ismaïliya. 5 000 étudiants égyptiens ont été formés à la langue chinoise, enseignée également à la Faculté Al-Asun de l'Université de Aïn Chams, à l'Université d'Al-Azhar et à l'Université Misr. En projet depuis 2004, la fondation d'une université chinoise a été officialisée par un décret présidentiel de 2013, en partenariat avec l'Université de Liaoning et la North Beijing for Energy University, et Beijing Jiatong Technical University depuis 2016. Plusieurs facultés sont prévues : économie et commerce international ; pharmacie et technologie médicale ; ingénierie.



Yasser El Shayeb, responsable des programmes universitaires de la Délégation de l'Union européenne

La coopération entre l'Égypte et l'Union européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur a commencé avec le lancement du programme Tempus (Tempus III entre 2002 et 2007, Tempus IV entre 2008 et 2013) qui consistait en la réalisation de projets conjoints entre les universités égyptiennes et européennes. De cette collaboration on peut notamment citer le « *Master of Euro-Mediterranean Studies* » et le Diplôme d'études sur l'ingénierie du risque, tous les deux créés au sein de l'Université du Caire. Entre 2002 et 2013, 103 projets ont été lancés grâce au programme Tempus, dont 19 avec les universités françaises.

En ce qui concerne la mobilité des étudiants, des professeurs et du personnel enseignant, le programme *Erasmus Mundus* (2006-2013) a offert 998 mobilités interuniversitaires (premier cycle, Master, Doctorat, post-doc, enseignants-chercheurs) avec plusieurs universités européennes. En France, on peut évoquer les partenariats avec l'Institut national polytechnique de Lorraine, l'Université de Bordeaux, Sciences Po Paris, l'Université de Perpignan, l'Université de Poitiers, l'Université d'Aix-Marseille, l'École centrale de Nantes).

En 2014, l'Union européenne a lancé le programme Erasmus+ qui comprend deux volets : aide aux mobilités des étudiants et des professeurs (500 bénéficiaires) ; élaboration de programmes d'études, modernisation de la gouvernance des établissements, et renforcement des relations entre l'enseignement supérieur et l'environnement économique et social (18 projets).

PARTIE 3

Le dispositif d'attractivité de la France en Égypte

1. La francophonie

Pays francophile, l'Égypte garde un souvenir vivace de la contribution de la France à sa modernisation aux XIX^e et XX^e siècles lorsque les différents dirigeants de l'Égypte moderne appelèrent à leurs côtés des Français ou envoyèrent des Égyptiens se former à Paris. L'amitié et l'admiration pour la France et ce qu'elle représente sont sincères. La France fait partie des tous premiers partenaires vers qui les Égyptiens se tournent en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de recherche, de culture et de coopération.

Pays de longue tradition francophone, l'Égypte est membre fondateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), dont le premier Secrétaire général fut Boutros Boutros-Ghali. Elle compte aujourd'hui près de 3 millions de locuteurs francophones, en particulier parmi les élites du pays, ce qui fait du français la troisième langue de référence après l'arabe et l'anglais.

Le milieu francophone en Égypte dispose d'un vaste réseau éducatif et culturel, dense et dynamique, qui comprend des instituts culturels, des centres d'apprentissage du français, des établissements scolaires et universitaires.

Les écoles secondaires à programme français comptent 13 établissements (AEFE et MLF), qui scolarisent plus de 7 500 élèves, un chiffre en augmentation constante. Parmi eux on distingue les établissements en gestion directe (2 lycées français), et les établissements privés de droit égyptiens comprenant également les collèges confessionnels, certains jésuites, d'autres lassaliens, au Caire et à Alexandrie.

Les **écoles bilingues** représentent 50 établissements (37.000 élèves), dont 8 écoles classées « *Label FrancÉducation* » (MEAE). Les écoles gouvernementales enseignent également le français en LV1 ou LV2.

L'**Institut français d'Égypte** organise chaque année plus d'une centaine d'événements culturels répartis au Caire, Héliopolis et Alexandrie, et dispense des cours de français à 18 000 apprenants par an.

L'**Alliance française de Port-Saïd** et le **Centre d'étude de la langue française de Mansoura** proposent également des cours de français et des animations culturelles.

L'**Agence universitaire de la francophonie (AUF)** finance de nombreux programmes (mobilité, création de Masters, formation à distance, ateliers numériques) et a fédéré un réseau d'universités partenaires : Le Caire, Alexandrie, Aïn Chams, Helwan, Mansoura, Damahour, Tanta, Al-Azhar, Université française d'Égypte.

Inaugurée en 1990, l'**Université Senghor d'Alexandrie**, opérateur direct de la francophonie, est une université francophone internationale de 3^e cycle à finalité professionnelle, au service du développement africain. Depuis septembre 2005, l'Université Senghor propose des masters en développement ayant pour vocation de former et de perfectionner des cadres et des formateurs de haut niveau dans certains domaines prioritaires. L'Université Senghor est organisée en quatre départements avec les spécialités Management de projets, Gouvernance et management public ; Gestion de l'environnement ; Gestion du patrimoine culturel ; Santé internationale et Politiques nutritionnelles. La 15^e promotion de l'Université Senghor (2015-2017) compte 193 étudiants de 23 nationalités.



Fête de la francophonie de l'Institut français d'Égypte, mars 2017

2. Le pôle universitaire francophone

Héritière d'une longue histoire remontant au XIX^e siècle, la coopération universitaire entre la France et l'Égypte a pour objectif principal la formation des élites sur le modèle français d'enseignement supérieur. Plusieurs dispositifs de formation ont été mis en place au cours de ces vingt dernières années en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur français et constituent un Pôle universitaire francophone.

Reposant d'abord sur la vivacité du réseau des écoles secondaires à programme français et les écoles bilingues (au Caire et à Alexandrie), d'où proviennent pour l'instant la majorité des étudiants, ce pôle regroupe les filières universitaires francophones et l'Université française d'Égypte (UFE). Le pôle universitaire francophone d'Égypte compte plus de 2 000 étudiants. La particularité de ces formations est le système de la double diplomation et l'intervention d'enseignants-chercheurs des établissements français partenaires (environ 150 missions d'enseignement par an).

► Les filières universitaires francophones



Léon Duguît, Doyen de la Faculté de droit de l'Université du Caire (1923-1924)

L'**Institut de droit des affaires internationales (IDAI)** a été créé en 1988 au sein de la Faculté de droit de l'Université du Caire. Il s'appuie sur un partenariat avec l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne. La filière compte 450 étudiants de 25 nationalités, dont une large majorité d'Égyptiens, répartis dans les différentes années, ainsi que 40 professeurs visiteurs. La formation est complétée par un master en Droit international et européen des affaires.

La **Filière francophone de la Faculté d'économie et de science politique (FESP)** de l'Université du Caire a été créée

en 1994 sur la base d'une convention signée avec Sciences Po Paris. Elle est désormais en partenariat avec l'Université Paris Panthéon-Sorbonne, qui propose à ses 200 étudiants une licence en économie ou en science politique, en plus du Baccalauréat égyptien. Un master d'économie est en préparation.

Le **Département de gestion et de commerce international (DGCI)** a été créé en 1993 au sein de la faculté de commerce de l'Université Ain Chams. En 2016, cette filière comptait 280 étudiants inscrits en licence égyptienne et master 1 Sciences de gestion (IAE de Poitiers). Un Master Finance sera ouvert à la rentrée 2017, et un Master Marketing

en 2018. Le DGCI héberge les cours du **MBA** international de l'IAE de Paris et de l'Université Paris-Dauphine.

Créé en 2007, également en partenariat avec l'IAE de Poitiers, le **Département Francophone de Gestion d'Alexandrie (DFGA)** se trouve au sein de la Faculté de Commerce de l'Université d'Alexandrie. Ce département forme et prépare des gestionnaires et décideurs dans tous les domaines du management. Avec un cursus de 4 ans, les étudiants préparent tout d'abord un Diplôme universitaire de management (DUM). Deux spécialisations sont ouvertes aux étudiants à partir de la troisième année : gestion ou comptabilité. À la rentrée 2016, le DFGA comptait 210 étudiants.

Créé en 2007 au sein de la Faculté de Droit de l'Université de Ain Chams au Caire, le **Département Francophone d'Etudes Juridiques (DFEJ)** offre aux étudiants un cursus de quatre années, et une équivalence pour le Master 1 en partenariat avec l'Université Lyon 3 Jean-Moulin. En 2015, le DFEJ a ouvert un Master 2 de Droit public. À la rentrée 2016, 260 étudiants étaient inscrits au sein de cette filière.

► Les sections francophones

En parallèle de ces filières universitaires francophones historiques proposant des diplômes français en partenariat avec des établissements français d'enseignement supérieur, et comportant des effectifs importants, il existe d'autres sections francophones qui proposent des enseignements en français :

- Section francophone des sciences et technologies du lait au sein de la Faculté d'agriculture de l'Université d'Alexandrie,
- Filière des langues appliquées de l'Université d'Alexandrie,
- Filière francophone de médecine de l'Université d'Alexandrie,
- Section francophone de gestion de l'Académie arabe des sciences, technologies et transport maritime à Alexandrie, en partenariat avec l'École de management de Normandie,
- Section francophone de droit de l'Université de Mansoura,
- Département des études islamiques en français (DEIF) au sein de la Faculté de langues et de traduction de l'Université Al-Azhar.



Chahir Zaki,
directeur de la section francophone à la Faculté
des sciences économique et politiques de
l'Université du Caire

Quel a été votre parcours scolaire ?

J'ai fait mes études scolaires au Collège de la Sainte Famille du Caire. J'avoue que j'ai été fortement influencé par l'esprit des Pères jésuites, un système pédagogique proactif appuyé par une idéologie très humaniste.

Et vos études supérieures ?

Passionné par les sciences économiques et la francophonie, j'ai pris la décision de faire mes études universitaires au sein de la filière francophone de la Faculté d'économie et de sciences politiques à l'Université du Caire. Après ma maîtrise, j'ai obtenu une bourse du gouvernement français pour faire un Master d'économie internationale à l'Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne. Etant major de ma promotion, j'ai obtenu une allocation de recherche pour faire ma thèse de Doctorat, que j'ai soutenue en 2010.

Pourquoi avoir choisi ce Master ?

L'économie internationale, les politiques commerciales ainsi que les barrières qui limitent les échanges internationaux m'ont passionné depuis 2004, date à laquelle j'ai eu un cours avec une des meilleurs professeurs d'économie en Égypte : Dr. Hana Kheir El Dine. En parallèle, je suivais de très près les activités au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce. Ainsi, le Master 2 en Economie internationale, développement et transition s'est avéré le meilleur trajet à suivre pour approfondir mes connaissances dans ce domaine.

Pourquoi avoir choisi la France ?

Pour deux raisons majeures. La première est liée à mon parcours scolaire, francophone depuis la maternelle. Ainsi, la culture française m'a impressionné et mon amour pour la France a graduellement augmenté

par la lecture des écrivains que l'on étudiait à l'école comme Molière, Victor Hugo ou Marcel Pagnol. Je sentais un sentiment d'appartenance très fort à la France même si je n'y étais jamais allé. De plus, il va sans dire que La Sorbonne est l'université française qui fait rêver tous les étrangers, et ce fut un vrai rêve pour moi d'y faire mes études.

Quelles sont les forces de l'enseignement supérieur égyptien ?

Malgré les différents problèmes dont souffre le système éducatif égyptien, je trouve qu'il a deux forces principales. D'abord, il met l'accent sur la théorie. Quand je suis parti à Paris, je me suis rendu compte que mes connaissances théoriques en économie étaient assez profondes malgré le fait que les outils quantitatifs et techniques dont je disposais étaient relativement faibles. Deuxièmement, je trouve que c'est un système très ouvert aux différents partenariats ce qui nous rend très familiers avec les autres systèmes étrangers. Dans mon cas, les missions régulières de professeurs invités, les séminaires organisés et les exposés m'ont beaucoup aidé à me familiariser avec le système éducatif français.

Quels conseils donnez-vous aux étudiants qui souhaiteraient venir étudier en France ?

L'objectif n'est pas uniquement un diplôme à obtenir. Il faut absolument profiter de la France à tous les niveaux scientifique, culturel et social. Personnellement, je trouve que Paris est une ville attachante hors pair, un fantasme pour tous les étudiants étrangers.

Université française d'Égypte (UFE)

Créée en 2002, l'Université française d'Égypte comptait à la rentrée 2016 près de 400 étudiants répartis en **trois facultés** :

- une Faculté des **langues appliquées**, en partenariat avec l'Université de Paris Sorbonne-Nouvelle Paris 3, enseigne le français, l'anglais et l'arabe appliqués au commerce international à 100 étudiants répartis sur quatre années ;
- une Faculté de **gestion et de systèmes d'information**, en partenariat avec l'IAE de l'Université de Nantes, et qui délivre un double diplôme : licence égyptienne et maîtrise de gestion de l'Université de Nantes. 140 étudiants y sont répartis sur quatre années ;
- une Faculté d'**ingénierie** (Technologie de l'informatique et des communications ; Productique, énergétique et contrôle automatique), en partenariat avec l'Université de Haute-Alsace, l'Université de Nice Sophia-Antipolis et l'Université Pierre et Marie Curie. 130 étudiants y sont inscrits sur les quatre premières années.

L'UFE propose une formation en **architecture**, avec l'INSA Strasbourg, et des Masters en **Relations internationales** (IEP Grenoble) et **Gestion du patrimoine culturel** (Université Paris 1).

L'UFE est partenaire de l'**ESLSCA** pour un MBA en administration publique proposé aux fonctionnaires des ministères et des gouvernorats égyptiens.

L'UFE travaille à la création d'un master en archéologie (en partenariat avec l'Institut français d'archéologie orientale).

L'UFE a récemment adopté un plan stratégique 2017-2027 visant à développer ses activités et ses partenariats afin d'atteindre 3 000 étudiants dans les 10 ans.



Cérémonie de remise des diplômes de l'Université française d'Égypte

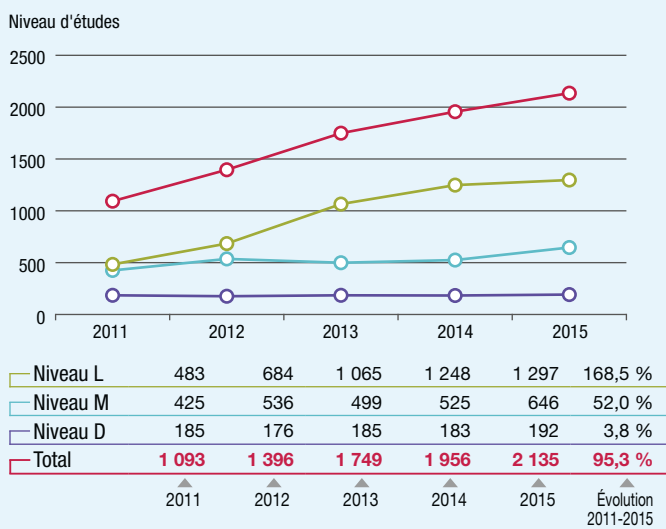
3. La mobilité des étudiants égyptiens vers la France

D'après le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), en 2015-2016, la France comptait 2 407 étudiants égyptiens (dont 53,3 % d'étudiantes*).

2 135 (88,7 %) étaient inscrits à l'université, 58 (2,4 %) en écoles de commerce, gestion et comptabilité et 27 (1,1 %) en formations d'ingénieurs (hors université).

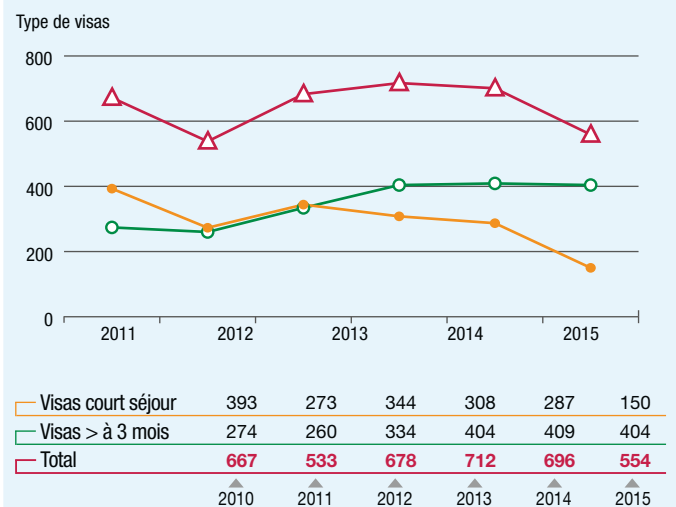
* Données 2013-2014

Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2011



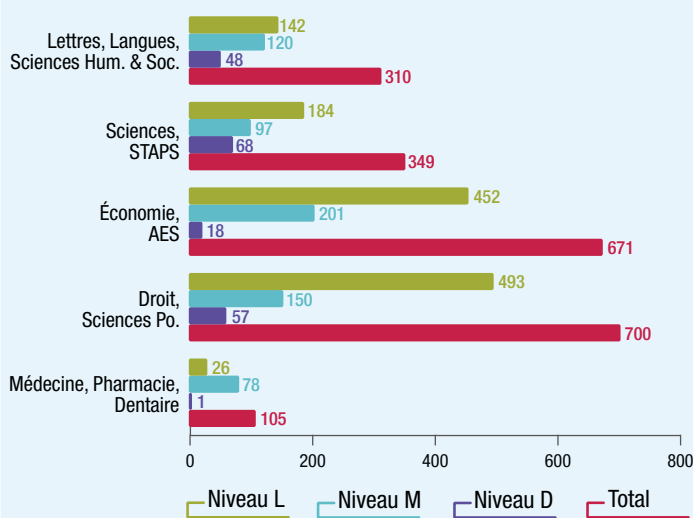
Sources : MESRI - SIES

Évolution du nombre de visas délivrés pour études depuis 2011



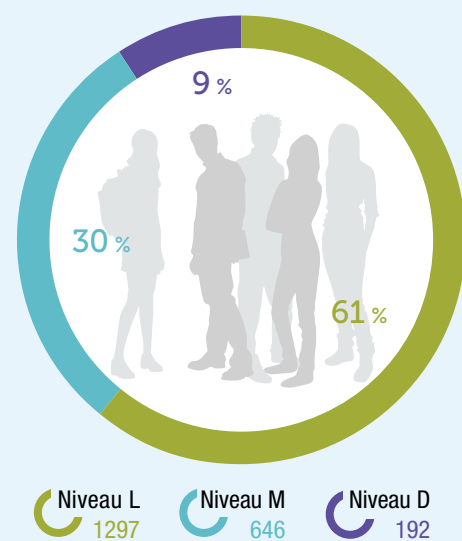
Source : ministère de l'Intérieur

Répartition par discipline et par niveau dans les universités françaises en 2015-2016



Source : MESRI-SIES

Répartition par niveau en 2015-2016



Source : MESRI-SIES

En 2015, il y avait près de 25 000 étudiants égyptiens en mobilité à l'étranger, soit une augmentation de +55 % depuis 2009. **La France arrive au 4^e rang du classement des destinations privilégiées par les étudiants égyptiens (après l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et les États-Unis).** 2 400 étudiants égyptiens poursuivent actuellement leurs études en France (en Licence, Master et Doctorat), soit le double comparé à 2010.

En 2016, le Consulat général de France en Égypte a délivré 425 visas pour étude (contre 395 en 2013, 2014 et 2015).

Le MESR égyptien comprend un Bureau des missions, qui gère les bourses de mobilité du gouvernement égyptien (128 boursiers en France). Avec la dévaluation de la livre égyptienne, le Bureau des missions prévoit de concentrer les échanges sur la France, l'Allemagne et l'Espagne.

En plus des bourses d'excellence Eiffel (21 lauréats égyptiens en 2017), l'Institut français d'Égypte (IFE) propose des bourses de Master (programme *Rifaa El-Tahtawi*) et des bourses de Doctorat. Des discussions sont engagées avec le ministère égyptien pour un projet de bourses cofinancées.

L'Institut français d'Égypte accueille les étudiants égyptiens qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures en France (Licence, Master, Doctorat, écoles de commerce ou d'ingénieur, etc.) à travers son bureau Campus France en Égypte.

En liaison avec l'Agence Campus France, l'Institut français d'Égypte est un pôle d'informations et de conseils sur l'orientation post-bac dans les universités françaises.



Salon étudiant au Collège Saint-Marc d'Alexandrie

Depuis novembre 2015, la procédure « Études en France » (traitement dématérialisé des candidatures des étudiants) a été mise en place en Égypte. Cette plateforme est accessible aux 237 établissements français d'enseignement supérieur adhérents et permet de gérer en ligne les inscriptions et les demandes de visas pour études.

Campus France en Égypte en chiffres (2015-2016)

Fréquentation :

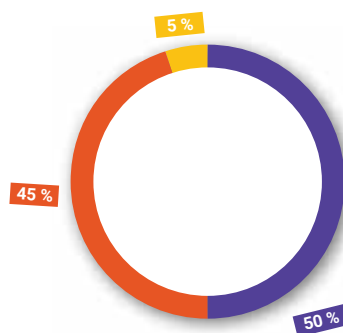
- **484** dossiers validés
- **45 %** de femmes
- **60 %** au Caire
- **35 %** à Alexandrie

Répartition par domaine :

- Sciences et ingénierie : **34 %**
- Économie-gestion : **20 %**
- Études de santé : **17 %**
- LEA, LLCE, lettres modernes : **11 %**
- Arts : **7 %**
- Droit : **6 %**
- Administration économique et sociale : **4 %**

Répartition par niveau :

- **Licence : 50 %**
- **Master : 45 %**
- **Doctorat : 5 %**



Source : Campus France en Égypte



Karim Yehia,
étudiant en économie à Lyon

Pourquoi avez-vous choisi la France comme destination d'études ?

La France est reconnue pour la qualité de son enseignement et c'est la raison pour laquelle j'ai intégré le Lycée français du Caire. Intéressé par l'économie et porté par la méthode d'enseignement de ce pays, je me suis naturellement dirigé vers des études en France.

Voyez-vous des différences entre l'enseignement supérieur égyptien et français ?

Grâce à Campus France Égypte, j'ai intégré l'Université Toulouse 1 Capitole en Licence Economie et Gestion. Après deux ans, j'ai achevé ma troisième année à l'Université Lumière Lyon 2. Je dirais que l'enseignement supérieur français permet aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences qui sont nécessaires dans le monde du travail. L'enseignement supérieur égyptien se concentre davantage sur les connaissances théoriques que sur les compétences. Ainsi, un étudiant ayant suivi une formation au sein d'un établissement d'enseignement français a plus de moyens de développer un savoir-être et un savoir-faire qu'un étudiant ayant suivi uniquement l'enseignement supérieur égyptien. Au-delà du contenu des cours, c'est surtout la méthode d'enseignement qui diffère. Le système d'enseignement supérieur français est plus intensif : un étudiant se doit d'obtenir 30 crédits par semestre, en Égypte seulement 18 crédits par semestre. L'enseignement supérieur français peut apparaître difficile et compliqué à première vue, mais il suffit de travailler régulièrement et de ne pas relâcher ses efforts pour y arriver.

Quel est le bilan de votre expérience en France ?

Partir vivre à l'étranger est une expérience enrichissante à tout point de vue. La France en particulier est reconnue dans le monde entier pour son patrimoine culturel, et j'ai donc eu la chance de pouvoir le découvrir tout au long de mes trois années en France. Ayant une passion pour la musique, j'ai pu assister en France à de nombreux concerts, tant l'offre est large. Cette effervescence culturelle va de pair avec un mode de vie différent, où les rencontres sont nombreuses et valorisantes. La France, selon moi, c'est aussi l'Europe. J'ai ainsi eu l'occasion de visiter de nombreux pays limitrophes pendant mes années d'études. J'y ai rencontré des personnes d'horizons divers, qui ont contribué à élargir ma vision du monde. Bien sûr, ça n'a pas tous les jours été facile de vivre loin de chez soi, et comme chaque étudiant à l'étranger j'ai eu quelques « coups de blues ». Cependant, j'aime considérer cette expérience comme une aventure, et depuis mon retour en Égypte je constate à quel point je me suis imprégné du mode de vie et de pensée « à la française ».

Quels sont vos projets pour la suite ?

Confronté au monde du travail en Égypte, j'ai réalisé que pour atteindre mes objectifs professionnels, mes connaissances et compétences doivent encore être complétées. J'envisage donc de repartir en France pour un Master Monnaie, Banque, Finance qui offre des bases théoriques solides et une expérience de terrain grâce notamment aux nombreuses possibilités de stage. Je projette sur le long terme de participer au développement et à la diversification de l'économie égyptienne, en accumulant des expériences dans le secteur privé avant de rejoindre la fonction publique.



© IRD, Coste Elise

Paysage sur le Nil

France Alumni Égypte

Anciennement « Club France Égypte », le réseau des anciens boursiers du gouvernement français est devenu France Alumni Égypte en octobre 2016. Avec 645 membres inscrits sur le site, issus pour la plupart des filières universitaires francophones, le réseau égyptien a la particularité de s'organiser autour d'un bureau exécutif élu composé d'une vingtaine de membres actifs désireux de s'investir dans l'animation de France Alumni Égypte. Son dynamisme provient également des nombreux partenariats tissés avec de grands groupes industriels français installés en Égypte (L'Oréal, Orange, Schneider...). France Alumni Égypte organise des événements thématiques et maintient des contacts étroits avec l'Association des étudiants égyptiens en France.



Ahmed El-Bedawy,

ancien boursier n+i, président de France Alumni Égypte

Ingénieur égyptien, j'ai tout simplement décidé un jour de progresser dans ma vie professionnelle, de m'ouvrir sur le monde et de m'imprégner des différentes cultures. J'ai donc décidé de partir en France

afin de poursuivre mes études supérieures. De ces deux ans je retiens de magnifiques valeurs

humaines, dont le savoir vivre ensemble et la beauté du multiculturalisme. Aujourd'hui, fort de cette expérience, je travaille au sein d'un grand groupe français offrant de belles perspectives de carrières (L'Oréal). Enfin depuis maintenant 2 ans, en tant que président de France Alumni Égypte, j'encourage les jeunes Égyptiens à choisir la France comme pays d'études.



Sara Adel Daoud,

ancienne étudiante du Département de gestion et de commerce international

En tant que jeune femme égyptienne, l'idée d'aller étudier en France pour un an n'était pas facile ! Pourtant mon intégration à l'IAE de Poitiers s'est faite très rapidement, et

ma différence culturelle a probablement été un vrai

atout pour ça. Aujourd'hui je peux dire que j'ai également des amis proches en France. Sur le plan professionnel, mon parcours étudiant en France a été fondamental. Au-delà de l'enrichissement culturel et des progrès que j'ai faits en français, mon diplôme m'a donné un avantage concret sur le marché de l'emploi égyptien.

PARTIE 4

La coopération scientifique franco-égyptienne

La France entretient des liens scientifiques anciens et privilégiés avec l'Égypte qui trouvent notamment leurs origines dans l'archéologie. La coopération entre les deux pays demeure très soutenue. À titre d'exemple, plus de 400 publications et brevets communs sont produits chaque année, apportant ainsi une contribution significative au savoir universel.

1. La recherche égyptienne

La recherche en Égypte est assurée par de nombreux centres de recherche et les universités. L'*Academy of Scientific Research and Technology (ASRT)* est l'autorité nationale responsable de la science et de la technologie en Égypte. Directement rattachée au Ministère de la recherche scientifique, elle administre un ensemble de centres de recherche pluri-disciplinaires ou spécialisés. Par ailleurs, certains centres de recherches spécialisés sont sous la tutelle des Ministères de la santé, de l'électricité ou encore de l'agriculture.

► Centres de recherches

L'Égypte dispose d'un parc de centres de recherche de haut niveau et très diversifié. Certains de ces centres sont pluridisciplinaires tels que le *National Research Center*, qui constitue le centre le plus important en terme de

dimensionnement et de volume de production scientifique, d'autres sont très spécialisés en vue de répondre aux challenges de leur ministère de tutelle.

Grands centres de recherches

- *National Research Centre (NRC)*
- *Agricultural Research Center (ARC)*
- *National Research Institute of Astronomy and Geophysics (NRIAG)*
- *Egyptian Atomic Energy Commission (EAEA)*
- *National Center for Radiation Research and Technology (NCRRT)*
- *Central Metallurgical R&D Institute (CMRDI)*
- *City of Scientific Research and Technological Applications (SRTA)*
- *National Institute of Oceanography and Fisheries (NIOF)*
- *National Authority for Remote Sensing and Space Sciences (NARSS)*
- *Egyptian Petroleum Research Institute (EPRI)*
- *Electronics Research Institute (ERI)*
- *Theodor Bilharz Research Institute (TBRI)*



Promotion 2016 du programme Hubert Curien - Imhotep

2. Les programmes de coopération franco-égyptienne pour la science et la technologie

Le Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Institut français d'Égypte – Ambassade de France au Caire, en partenariat avec les institutions égyptiennes, met en œuvre différents programmes destinés à renforcer et développer les collaborations scientifiques entre les chercheurs français et égyptiens. De nombreuses possibilités sont offertes pour encourager des synergies scientifiques franco-égyptiennes au service de priorités partagées telles que la santé, l'agriculture, l'énergie ou encore les ressources en eau.

Partenariat Hubert Curien - Imhotep : programme bilatéral franco-égyptien lancé en 2005 avec l'*Academy of Scientific Research and Technology* (ASRT) du Ministère égyptien de la recherche scientifique et par les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Le programme prend en charge la mobilité internationale des chercheurs ainsi que certaines dépenses de recherche. Le programme est co-financé par les parties française (MEAE, MESR) et égyptienne. Il y a 24 partenariats Imhotep par an (100 séjours de chercheurs dans les deux sens). Depuis 2005, plus d'une centaine de projets ont bénéficié de ce programme.

Bourses doctorales et post-doctorales : chaque année, une cinquantaine de chercheurs égyptiens bénéficient d'un programme de bourses doctorales et post-doctorales (6-9 mois). Les post-doctorats sont cofinancés par le *Science and Technology Development Fund* égyptien (STDF) et le MEAE.

Missions et invitations, courts séjours scientifiques pour les chercheurs égyptiens et les chercheurs français, leur permettant de se réunir dans le cadre de collaborations, mise en place de partenariats ou de participer à des conférences et ateliers. En 2016 : 19 courts séjours.

3. Les acteurs français de la recherche en Égypte

L'**Institut de Recherche et Développement (IRD)** est implanté en Égypte depuis 1987 et collabore avec de nombreuses institutions de recherche égyptiennes et françaises.

L'IRD en Égypte a créé cette année un nouveau Laboratoire Mixte International (LMI) de recherche en sciences humaines et sociales. Ce laboratoire de recherche « EtatRar », regroupe une dizaine d'entités égyptiennes, françaises et tunisiennes.

L'IRD et le fonds égyptien *Science and Technology Development Fund* (STDF) ont financé 18 équipes franco-égyptiennes depuis 2010. En 2016, l'IRD, le STDF et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) se sont associés pour mettre en place un

nouvel appel à projet, permettant de financer des équipes égyptiennes à hauteur de 60 000 € sur deux ans.

Le **Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales** (CEDEJ) a été créé par l'accord de coopération franco-égyptien de 1968. Le CEDEJ est un centre de recherches pluridisciplinaires, dont les travaux portent principalement sur l'Égypte contemporaine dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales (sciences politiques, droit, économie, géographie, sociologie, anthropologie, histoire des XX^e et XXI^e siècles).

Depuis 2006 le CEDEJ est une Unité de Service et de Recherche du Centre national de la recherche scientifique CNRS (USR 3123).

Ses vocations principales sont d'accueillir des chercheurs et des étudiants de diverses nationalités et leur offrir un accès aux ressources documentaires ; de proposer des séminaires et des conférences ; de contribuer à la formation et de publier les travaux de recherche, notamment dans sa revue *Égypte/Monde arabe*.

4. L'archéologie française en Égypte

L'**Institut français d'archéologie orientale (IFAO)**, fondé en 1880, est le fleuron de la recherche française en Égypte. Célèbre pour sa bibliothèque, contenant un grand fonds en égyptologie, études coptes et arabisantes d'Égypte (90 000 ouvrages, 2 000 acquisitions annuelles), ses laboratoires et son imprimerie, l'IFAO fonctionne avec des pensionnaires scientifiques et des membres associés. L'IFAO coordonne actuellement les travaux en Égypte de plus de 30 missions françaises annuelles (CNRS, universités, Musée du Louvre). Des presses de l'IFAO sortent de nombreuses publications (monographies, *Bulletin*, *Annales islamologiques*).

Le **Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak** (CNRS, MEAE), fondé en 1967 par les ministres André Malraux et Tharwat Okacha, célèbre son cinquantenaire en 2017. Mission permanente, le CFEETK mène des recherches et des travaux de restauration sur le plus grand temple d'Égypte.

Le **Centre d'études alexandrines** (CNRS, MEAE) est spécialisé en fouilles sous-marines et fouilles de sauvetage, et travaille sur l'histoire de la ville d'Alexandrie et de la région septentrionale de l'Égypte.

Les travaux de ces centres et de ces missions sont menés en coopération avec les services du Ministère des Antiquités égyptiens, partenaire central de la coopération franco-égyptienne.

Le Programme **Lauer-Ghoneim** de l'Institut français d'Égypte permet aux personnels du Ministère des Antiquités travaillant avec les équipes

des centres français d'apprendre le français (au Ministère, au Musée du Caire, à l'IFAO, au CFEETK, au CEALex). Des stagiaires ont la possibilité de se rendre en France pour un stage linguistique et professionnalisant en liaison avec des musées français et des départements universitaires.

L'IFAO et l'IFE organisent des actions de valorisation du travail des centres de recherche (CFEETK et CEALex) et des missions archéologiques françaises en Égypte. En 2015 et 2016, des

rencontres se sont tenues sur la mise en valeur et la protection du patrimoine et la lutte contre le trafic des biens culturels. En mai 2017, le cycle des « Rendez-vous de l'archéologie » a été lancé et a eu lieu la première « Journée de l'archéologie française », avec une exposition sur le CEALex, une table-ronde regroupant devant un large public et la presse des chefs de mission, et une conférence du directeur de l'IFAO présentant une synthèse de travaux réalisés en 2016 par les 30 missions françaises.



Mona Shehata, doctorante en cotutelle

Doctorante en sciences humaines et sociales, inscrite en deuxième année sous le régime de la cotutelle de thèse entre l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Institut d'administration des entreprises

de l'Université de Poitiers, je bénéficie d'un financement de l'Université française d'Égypte (UFE). La cotutelle me permet d'effectuer mes études dans deux universités et d'être diplômée dans deux pays.

L'avantage scientifique de la cotutelle est de pouvoir poursuivre mon étude comparative entre l'Égypte et la France dans le domaine de la communication. Mon sujet de recherche porte sur les différentes stratégies de management des crises médiatiques causées par les rumeurs et les fausses informations qu'adoptent les entreprises françaises installées en Égypte et leurs sièges sociaux en France.

L'analyse comporte des études de cas dans différents secteurs industriels (agroalimentaire, télécommunications) afin d'obtenir des résultats pertinents et adaptés pour chaque pays. Je suis toujours entre l'Égypte et la France pour effectuer mon travail de terrain et rencontrer mes directeurs.

Le vrai atout professionnel de cette expérience enrichissante de cotutelle est l'éventail d'expériences et de rencontres qu'elle permet. J'ai fait la connaissance de nombreux professeurs et collègues pendant les cours et séminaires que j'ai suivis à la fois en Égypte et en France.

La cotutelle est une passerelle entre deux laboratoires de recherche, mais aussi entre deux mondes : le Moyen-Orient et l'Europe. Grâce à mon co-diplôme de Doctorat, la voie sera plus ouverte et je pourrai poursuivre mes recherches en Égypte tout en gardant le contact avec la France.

5. Les perspectives

Depuis deux siècles, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique constituent un important vecteur d'échanges entre la France et l'Égypte et de renforcement de nos liens. De remarquables dispositifs de coopération existent déjà et permettent chaque année à de nombreux étudiants et professeurs égyptiens et français de traverser la Méditerranée. Pour renforcer ces liens, répondre aux enjeux de l'enseignement supérieur égyptien et français et faire face à la concurrence internationale, nous devons, d'une part, mettre l'accent sur la mobilité étudiante – dans les deux sens, vers la France mais aussi vers l'Égypte – notamment grâce au développement des programmes de bourses et, d'autre part, pérenniser et développer les partenariats existants entre universités égyptiennes et françaises, notamment dans le cadre des filières universitaires francophones et de l'Université française d'Égypte. C'est l'objectif du dispositif de coopération universitaire et scientifique de l'Ambassade de France en Égypte avec l'appui de ses partenaires égyptiens et français.



Fresque de Julien Solé au Centre d'activités francophones de la Bibliotheca alexandrina

Les partenariats universitaires en cours

Faculté d'économie et de science politique, Université du Caire	Université Paris Panthéon-Sorbonne	Licence + Master
Institut de droit des affaires internationales, Université du Caire	Université Paris Panthéon-Sorbonne	Licence + Master 2
Département de gestion et de commerce international, Université Aïn Chams	IAE de Poitiers, IAE de Paris, Université Paris-Dauphine	Licence + Master 1 + MBA
Département francophone d'études juridiques, Université Aïn Chams	Université Lyon 3 - Jean-Moulin	DU + Master 2
UFE	Langues Appliquées	Université Paris Sorbonne-Nouvelle
	Gestion, systèmes d'information	IAE de Nantes Université Paris-Sud
	Ingénierie	Université de Haute-Alsace, Université Nice Sophia-Antipolis, UPMC
	Architecture	INSA Strasbourg
	Master Gestion patrimoine culturel	Université Paris Panthéon-Sorbonne
	Master Relations internationales	IEP Grenoble
	MBA	ESLSCA
Département francophone de gestion d'Alexandrie	IAE de Poitiers	Licence + Master 1
Section francophone de Droit d'Alexandrie	Université de Grenoble	DU (renouvellement en cours)
Filière francophone de médecine d'Alexandrie	Toulouse, Marseille, Lyon	(conventions en cours de renouvellement)
Filière des langues appliquées d'Alexandrie	Université de Clermont-Ferrand, Université de Nancy	(conventions en cours de renouvellement)
Faculté des Beaux-Arts d'Alexandrie	Université Aix-Marseille	Master (en discussion)
Académie arabe des sciences, technologies et transport maritime	EM Normandie ; École nationale d'administration	Master
Université Senghor d'Alexandrie	Bordeaux, Toulouse, Perpignan, Saint-Etienne, Paris 1, Versailles-St-Quentin	Master
Université de Zagazig	IUT Belfort-Montbéliard	MOU
Anaphora Institute	Université catholique de Lyon	DU
Université de Benha	Université de Reims	(discussions en cours)

Méthodologie

Campus France utilise les données du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour présenter la mobilité des étudiants étrangers vers la France et celles de l'Institut de statistiques de l'Unesco (ISU), pour la mobilité étudiante internationale.

Les définitions différentes employées par les deux sources expliquent l'écart des effectifs des étudiants égyptiens en France d'un point de vue du MESRI et de l'ISU :

Définition d'un « étudiant étranger en France » (MESRI) :

Étudiant se déclarant de nationalité étrangère, inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français. La formation suivie donne lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université d'une durée d'au moins un an.

Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte, à savoir l'enseignement à distance, la formation continue, la formation par alternance ou par apprentissage.

Définition d'un « étudiant en mobilité internationale » (ISU) :

Étudiant ayant franchi une frontière internationale entre deux pays dans le but de participer à des activités pédagogiques dans le pays de destination, différent du pays d'origine et souhaite obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur.

La participation à des programmes d'études et d'échange à court terme, durant moins d'une année universitaire, permettant d'accumuler des crédits (« mobilité liée à une accumulation de crédits ») n'est pas comptabilisée.



Coupole de l'Université du Caire

Le Dossier Égypte est le 37^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contexte(s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploient.

Directrice de la publication :

Béatrice Khaïat, Directrice générale

Comité éditorial :

Thierry Valentin, Directeur général adjoint.

Coordination géographique : **Olivier Chiche-Portiche**, Directeur ;
Raphaëlle Hallier, Responsable adjointe service Afrique du Nord et Moyen-Orient.

Service Communication, Presse et Études :

Laura Foka, Chargée d'études.

Le dossier « Égypte » a été réalisé par :

Mohamed Bouabdallah, Conseiller de coopération et d'action culturelle, directeur de l'Institut français d'Égypte

Antoine Hatzenberger, Attaché de coopération universitaire

Louis Moreau, Attaché de coopération pour la science et la technologie

Julie Hérisson, Chargée de mission pour la coopération universitaire

Morgane Hoarau, Chargée de mission pour la coopération éducative et universitaire

Sally Nosseir, Responsable Campus France Égypte

Léo Linger, Stagiaire de l'IAE de Poitiers.

Remerciements pour leur précieux témoignage à Sara Adel Daoud, Jérôme Baconin, Hassan Behnam, Ahmed El-Bedawy, Yasser El-Shayeb, Ludovic Prévost, Mona Shehata, Karim Yehia, Chahir Zaki.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : Tous droits réservés

Cartographe : Philippe Rekacewicz - ©2014 geoatlas.com

Réalisation : Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28 rue de la Grange aux Belles

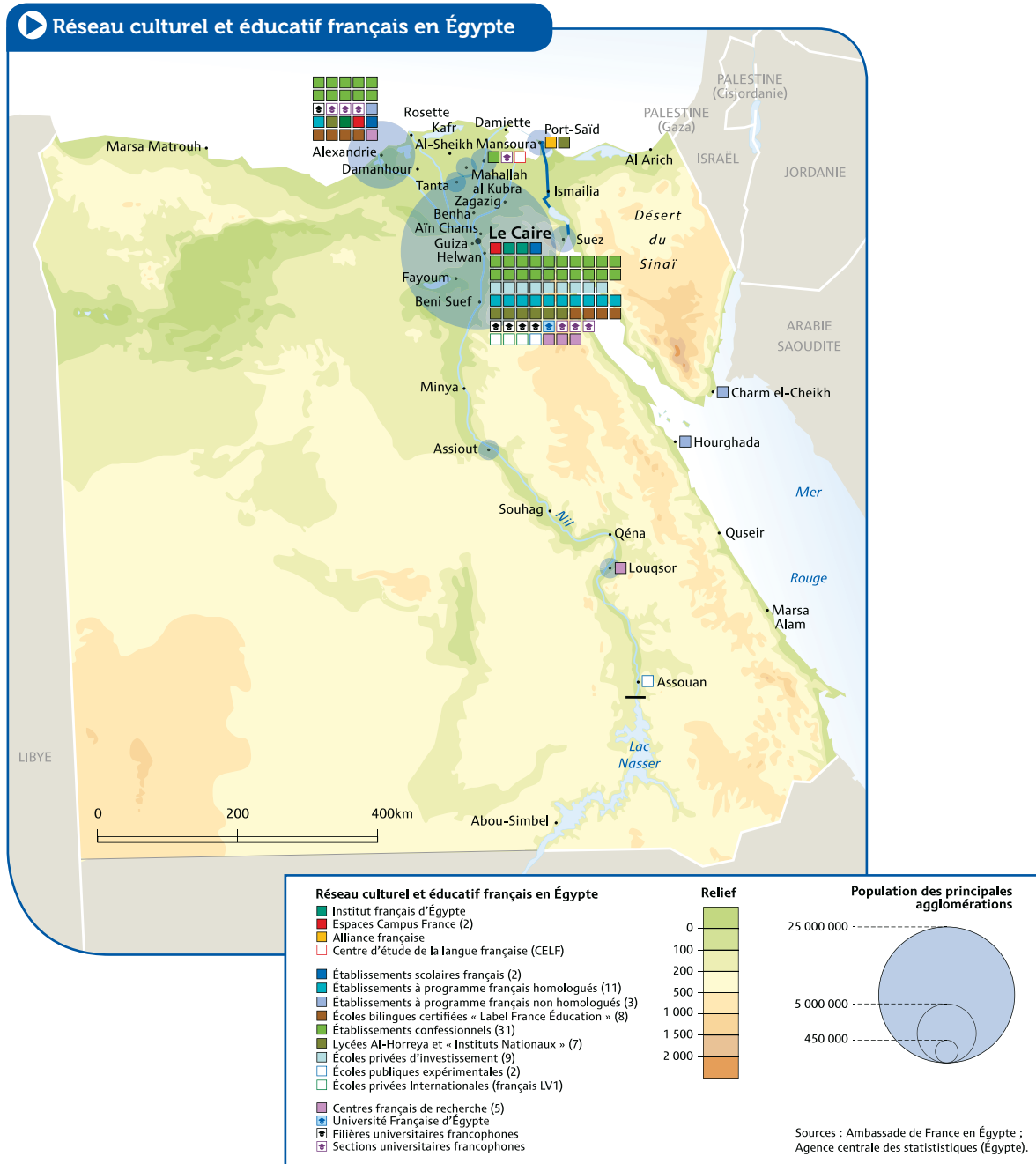
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Juillet 2017

ISSN 2117-8496



Retrouvez tous les documents sur la mobilité internationale sur le kiosque de Campus France.



Placé sous la tutelle des ministres chargés de l'Europe, des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers. L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.

